



Pension alimentaire et paiement direct CAF

Par **VABA12**, le **15/02/2019** à **09:33**

Bonjour,

La CAF demande un paiement direct à mon mari suite à non paiement de la pension alimentaire alors que cette dernière est donnée tous les mois à son ex compagne. Que faire ?

Depuis le dernier jugement nous nous sommes mariés, mon mari a ses revenus qui ont diminué, nous attendons un enfant et il a diverses dettes qui se sont accumulées. Son ex compagne quant à elle a des revenus qui ont augmenté. Pouvons-nous demander l'annulation de cette pension alimentaire au vu des nouveaux éléments ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **youris**, le **15/02/2019** à **09:39**

bonjour,

la pension alimentaire est pour l'enfant de votre mari, pour modifier le montant de cette pension, il doit saisir le juge aux affaires familiales.

je ne suis pas certain que la venue d'un nouvel enfant ainsi que des nouvelles dettes soient des arguments suffisants.

salutations